

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2309-10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA, Maire.

**Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+2 proc
Votants : 12**

**Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian
DI MARTINO – Fabienne GALLI – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC –
Fabrice FONTAINE - Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI**

**Absents excusés : Michel CORSINI – Karine FAGES
Absentes : Béatrice ROZIER – Karine FAGES
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL**

**Objet : Signalisation routière
Demande d'aide financière au titre
Des amendes de police**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que la municipalité souhaite engager des travaux de voirie communale dans le cadre des amendes de police 2023.

L'objectif est d'améliorer la sécurité routière à travers la pose de 100 mètres linéaires de glissières de sécurité, route de Bordinas, dans les quartiers ouest à Cantaron.

Face à la dépense importante estimée à 6 800 € HT, Monsieur le Maire propose de rechercher une aide financière auprès du Département des Alpes-Maritimes au titre des amendes de police qui pourrait participer à hauteur de :

Le Département	30 %.....	soit 2 040 €
Autofinancement	70 %.....	soit 4 760 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** le projet d'aménagement de voirie dans le cadre des amendes de police 2023
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire,

Le Maire,


Eliane CALDEI-VIDAL

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 22/09/2023
Qualité : Maire